

03/04/2023

Association des Copropriétaires CLOS FLEURI B, zonnelaan 72 à westende

vous invite à
qui aura lieu le
à l'endroit

une assemblée générale de propriétaires
zaterdag 22/04/2023 à 10h00 (fin prévue 11h00)
kantoren van de syndicus, distellaan 34 - Westende

ordre du jour**1. Composition du bureau**

Désignation du président et comptage de voix. Le syndic sera secrétaire.

2. Validité de l'assemblée

L'assemblée est valable si plus de la moitié des propriétaires sont présents et/ou représentés et s'ils ont au moins la moitié des quotités. Si cette moitié n'est pas atteinte, l'assemblée sera valable si les présents et représentés disposent de plus que 75% des quotités.

3. Rapport de l'assemblée du {I}

Remarque, ajouts sur le rapport.
Execution des décisions.

4. Examen, approbation et décharge des comptes

Décompte 3, sur la période 01/04/2022-31/03/2023.

Explication éventuel par le syndic.

Contrôle des comptes.

Approbation et décharge.

Désignation d'un commissaire aux comptes pour l'exercice en cours.

En cas ou il y aurait des questions ou des remarques sur les comptes, veuillez les poser quelques jours avant l'assemblée afin q'une réponse correcte puisse être donné à l'assemblée.

5. Prolongation du mandat du syndic

Renouvellement du mandat.

Détermination de la nouvelle durée (max. 3 ans).

Mandat au bureau de signer le contrat de syndic.

6. Règlement d'ordre intérieur (RIO)

Adaptations au ROI ?

7. Façade arrière, béton & isolation

La dégradation de la façade arrière affecte également les autres blocs du Clos Fleuri.

De plus, une obligation d'isolation se profile à l'horizon.

9. Cave: ordre et propreté

Chaque propriétaire est prié de ne pas entasser d'objets privés dans les parties communes. Les objets privés doivent être enlevés par le propriétaire concerné.

8. Modernisation de l'installation électrique

Une proposition est prête de la part d'Elektro Power pour renforcer l'installation électrique. Discussion/décision

10. Divers - propositions des propriétaires / locataires

Au cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée, faites-vous représenter par un copropriétaire ou une personne de votre choix. Vous trouverez un modèle de procuration sous ce pli.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées,
pour le syndic, Alexandra Van den Bossche

